

# CILOUEST

Monsieur Didier LOISEAU, Président du CILOUEST, dans un courrier daté du 27 novembre 2015, a attiré l'attention de l'AMF 22 sur la nécessité pour les communes de « *mettre en place un service hivernal doté de moyens efficaces et respectueux du principe de l'égalité des citoyens* ».

*Vous trouverez ce courrier en annexe*